DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
CD DEFENSIF

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	CD DEFENSIF Action C est un compartimemnt de la SICAV CD.
Nom de l'initiateur du PRIIPS :	CHOLET-DUPONT AM
Code ISIN :	FR0010219501
Site Web :	https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management
Contact :	Appelez le +33 (0) 1 53 43 19 00 pour de plus amples informations
Autorité de tutelle de l'Initiateur du Produit :	L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de CHOLET-DUPONT AM en ce qui concerne ce document d'informations clés. CHOLET-DUPONT AM est agréée en France sous le numéro GP98009 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clé :	09/09/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM)

Durée : La durée du fonds est de 99 ans.

Objectifs : L'objectif de gestion du compartiment consiste, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, à vous offrir une performance supérieure à celle de 80% Ester Capitalisé + 20% Bloomberg Barclays EuroAgg Corporate 1-3 Year TR Index Value Unhedged, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des OPC obligataires et des titres vifs qui constitueront le principal moteur de performance du compartiment. La stratégie d'investissement est de type performance absolue. L'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à l'analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et l'analyse dite « top-down » pour l'optimisation du portefeuille. Le compartiment n'a pas de biais directionnel significatif et durable.
Au travers des OPC sous-jacents, le compartiment sera majoritairement exposé à des obligations publiques ou privées de toutes zones géographiques et libellées en euros ou dans d'autres devises. Ces titres obligataires sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir à des titres « Investment grade » (notation supérieur à BBB- pour Standard & Poors et Fitch ou supérieur à Baa3 pour Moody's). Elle pourra également à titre accessoire investir dans des titres spéculatifs (haut rendement).
Le compartiment est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -0.5 et +1.5 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêts de la zone euro. Le gérant pourra utiliser les instruments dérivés afin de couvrir ou d'exposer le compartiment au risque de taux à l'intérieur des fourchettes définies.
L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).
L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.
L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.
En souscrivant à CD Défensif, vous investissez dans des produits de taux internationaux libellés en toutes devises. L'exposition nette du compartiment (après couverture) aux devises autres que l'EUR est résiduel.
La volatilité du compartiment peut s'écarter de celle de son indice de référence.

Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs. Ce compartiment est plus particulièrement destiné aux souscripteurs souhaitant profiter d'une progression régulière du capital investi sur la durée maximum de placement recommandée et qui ont l'objectif d'obtenir une performance égale à celle de l'indice de référence. Les US person n'ont pas accès à cet OPC.

Nom du dépositaire : CACEIS Bank

Délégataire de gestion financière : AMUNDI - Les modalités de cette délégation sont précisées dans le prospectus.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Les valeurs liquidatives, le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques de l'OPC en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial sont disponibles gratuitement auprès de CHOLET-DUPONT AM, 16 place de la Madeleine - 75008 Paris et sur le site https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :

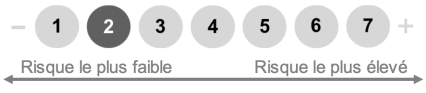

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 mois. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Période de détention recommandée : 3 mois

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :
• Risque de crédit : Le risque que la société de gestion sélectionne des obligations dont la notation de l'émetteur est dégradée ou en cas de défaut. La valeur du titre peut baisser ainsi que la valeur liquidative.
• Risque de contrepartie : L'OPCVM peut avoir recours à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, expose l'OPCVM à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative du compartiment.
• Risque de liquidité : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.

Scénarios de performance :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : 3 mois Exemple d'investissement : 10 000 €		
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*	
Scénarios		**Si vous sortez après 3 mois**
Scénario de tension	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	9 931 €
	Rendement annuel moyen	-2,74%
Scénario défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	9 940 €
	Rendement annuel moyen	-2,40%
Scénario intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 000 €
	Rendement annuel moyen	0,01%
Scénario favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 059 €
	Rendement annuel moyen	2,39%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 27/12/2019 - 27/03/2020
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 - 30/10/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 07/11/2022 - 07/02/2023

Que se passe-t-il si CHOLET-DUPONT AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de CHOLET-DUPONT AM. En cas de défaillance de CHOLET-DUPONT AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

Scénarios d'investissement pour 10 000,00 EUR	Si vous sortez après 3 mois
Coûts totaux (en €)	8 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an (*)	0,08%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 715,1% avant déduction des coûts et de 0,0% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après la période de détention recommandée
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	30 €
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de coûts de transaction sur ce produit. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 mois
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie de l'OPC. Frais appliqués en cas de rachat : 0,00% maximum.
Il existe un mécanisme de plafonnement des rachats pour le compartiment.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de CHOLET-DUPONT AM :
Par courrier : CHOLET-DUPONT AM, 16 place de la Madeleine - 75008 Paris ;
Par email : info@cholet-dupont.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse : https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management.

Autres informations pertinentes

Un exemplaire papier du prospectus complet, du document pré-contractuel SFDR, du DIC et des derniers documents périodiques seront mis à disposition gratuitement sur demande et à l'adresse suivante 16 place de la Madeleine - 75008 Paris.
Le produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR.
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de CHOLET-DUPONT AM : https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management. Vous trouverez également un reporting mensuel et des informations sur les performances passées au cours des 5 années passées.
Si vous considérez que les pratiques de CHOLET-DUPONT AM présentent des anomalies ou des dysfonctionnements significatifs, vous pouvez saisir l'AMF à votre initiative par courrier ou internet,
• Par courrier : AMF, Médiation de l'AMF, 17 place de la bourse, 75002 PARIS CEDEX 02
• Par internet : http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html

